

Aide semencière pour une sécurité semencière

À L'INTENTION DES INTERVENANTS

Utiliser l'aide semencière pour assurer l'accès des agriculteurs aux semences de nouvelles variétés

Les agriculteurs sont toujours disposés à adopter et évaluer de nouvelles variétés de cultures. Ce processus d'expérimentation et d'introduction subséquente de variétés adaptées et acceptées peut renforcer les systèmes agricoles en améliorant les rendements, en renforçant la résistance à la sécheresse, aux nuisibles et aux maladies et en assurant de nouveaux débouchés.

L'introduction de nouvelles variétés peut également jouer un rôle dans la restauration de la sécurité alimentaire en période de crise. Les crises peuvent changer les préférences, par exemple lorsque les populations se réinstallent. Elles peuvent même être la conséquence de la dégradation des cultures et des variétés (par exemple favorisées par une maladie des cultures ou l'épuisement drastique du sol). Dans les deux situations, les agriculteurs ont besoin de matériel végétal approprié. Les crises peuvent également être considérées comme une opportunité d'introduire de nouvelles variétés à travers d'importantes filières d'aide semencière, afin de promouvoir ce que l'on considère comme étant des pratiques plus « modernes » et de renforcer ainsi les systèmes qui souffrent d'une faiblesse de production.

Indépendamment du potentiel d'amélioration de la productivité des petits agriculteurs grâce à l'introduction de nouvelles variétés, il importe de commencer par s'interroger sur la légitimité de ces introductions en période de crise. En situation d'urgence et de crise prolongée, les petits agriculteurs se trouvent déjà à des niveaux élevés de risque. Ils sont généralement pauvres, ayant perdu les biens familiaux, le bétail ou les cultures au niveau de l'exploitation, et ils ne peuvent s'offrir le luxe de gaspiller encore les ressources en terres ou en main-d'œuvre (souvent maigres) disponibles. Par ailleurs, ils doivent avoir la certitude que la campagne agricole suivante donnera lieu à des rendements meilleurs que celle en cours, qui est frappée par la crise. L'aide extérieure, du reste minimale, doit proposer des produits ou des processus au moins aussi efficaces que ceux que connaissent déjà les agriculteurs. Tandis que l'on qualifie les variétés du secteur formel « d'améliorées » et que la qualité des semences est certifiée, ces variétés ont souvent des rendements très faibles dans de nombreux systèmes agricoles à petite échelle. Ces nouvelles variétés peuvent ne pas être adaptées aux conditions agroécologiques locales et les agriculteurs ne pas disposer des intrants (par exemple les engrais et les pesticides) indispensables à leur croissance. Par conséquent, le label de « variété améliorée » ne constitue pas un gage de bonne performance.

Cette Fiche propose une « meilleure pratique » pour l'introduction (ou non) de nouvelles variétés dans les situations de crise aiguë et chronique. Elle présente une série de directives techniques qui doivent être observées avant toute introduction de variété. En outre, elle comprend une série de notes de mise en garde : si l'aide humanitaire comprend des introductions de cultures ou de variétés, même les interventions « d'urgence » à court terme doivent être programmées dans le cadre d'un plan d'action à plus long terme.

Introduction de variétés en période de crise aiguë

Une aide semencière prévoyant l'introduction éventuelle de cultures ou de variétés doit être programmée de manière à couvrir une série bien planifiée d'étapes. Celles-ci sont résumées dans l'encadré I ci-dessous et décrites de manière détaillée dans le texte suivant.

L'introduction de nouvelles variétés peut renforcer la sécurité alimentaire au lendemain des catastrophes, à la seule condition que les intervenants travaillent avec les communautés agricoles et d'autres spécialistes afin de réduire au minimum les risques. L'introduction de nouvelles cultures et variétés, en particulier après les crises, exige également une vision et un engagement pluriannuels.

ENCADRÉ I Principales étapes de l'introduction de nouvelles variétés en période de crise aiguë

- Procéder à une évaluation de la sécurité du système semencier.
 - Quelles sont les forces et faiblesses actuelles du système semencier?
 - Les nouvelles variétés offrent-elles des opportunités prometteuses: pourquoi, comment, pour qui?
 - Quels sont les risques potentiels?
- Choisir d'éventuelles nouvelles variétés en collaboration avec les communautés agricoles et d'autres spécialistes. Existe-t-il suffisamment de preuves que les variétés:
 - sont adaptées aux zones agroécologiques spécifiques concernées?
 - répondent aux critères d'acceptabilité des agriculteurs (pendant et après la récolte pour la consommation et la commercialisation)?
 - peuvent être utilisées dans les conditions de gestion propres aux agriculteurs (par exemple sans engrais)?
- Concevoir les introductions de manière à réduire au minimum les risques et à optimiser les choix éclairés des

agriculteurs.

- Offrir des paquets de «taille expérimentale»: les introductions doivent se faire à petite échelle.
- Permettre aux agriculteurs de choisir eux-mêmes: d'utiliser la variété ou non, si possible, proposer plusieurs variétés.
- Fournir suffisamment d'informations d'accompagnement afin de permettre aux agriculteurs de prendre les décisions relatives au choix et à la gestion des variétés (période de semis, niveaux d'utilisation d'intrants, associations de cultures).
- Mettre en place un mécanisme explicite de suivi et d'évaluation des nouvelles variétés: celles-ci sont-elles performantes? Pour qui? Où?
- Mettre en place un processus pluriannuel.
 - L'introduction de nouvelles variétés peut-elle être intégrée dans les systèmes agricoles en crise?
 - Si oui, est-il nécessaire de procéder à davantage de réglages?

Procéder à une évaluation de la sécurité du système semencier

Souvent, une catastrophe et l'aide semencière qui s'ensuit sont considérées comme une opportunité de procéder à une distribution à grande échelle de semences de variétés modernes. Une hypothèse, à cet égard, serait que les agriculteurs ont connu une crise en partie en raison d'une faiblesse inhérente à leurs systèmes culturaux – notamment la mauvaise performance des cultures et variétés.

Avant d'envisager l'introduction d'une variété quelconque, les auteurs doivent procéder à des évaluations rigoureuses de la sécurité du système semencier (voir Fiche n° 7). Ceci devrait se faire avec les communautés bénéficiaires et le personnel avisé de la recherche et du développement qui sont assez familiers des systèmes agroécologiques locaux. Il importe d'avoir une idée des forces et faiblesses des systèmes agricoles et semenciers concernés. En outre, les équipes doivent avoir une excellente compréhension des causes profondes des crises qui

affectent le système semencier. En principe, une décision d'introduire de nouvelles variétés doit être fondée sur des preuves suffisantes que les nouvelles variétés offrent des opportunités prometteuses et que leur introduction n'exposera pas davantage les agriculteurs à un risque élevé.

Les évaluations initiales doivent également donner une idée claire de la sensibilisation des

agriculteurs aux nouvelles variétés, de leur accès à celles-ci et de leur utilisation de ces variétés. Les réponses aux questions clés (encadré 2) constitueront des orientations précieuses pour les stratégies ultérieures – et peuvent être particulièrement importantes pour veiller à ce que l'intervention profite aux agriculteurs ciblés (c'est-à-dire les agriculteurs vulnérables).

Choisir d'éventuelles nouvelles variétés en collaboration avec les communautés agricoles et d'autres spécialistes

Une évaluation de la sécurité du système semencier pour une région donnée doit donner lieu à un inventaire des variétés par culture, notamment les variétés présentement utilisées par les agriculteurs, ainsi que les nouvelles variétés dont ils ne disposent pas encore aux fins d'essai. Les nouvelles variétés susceptibles de revêtir de l'intérêt pour les agriculteurs proviennent en général du secteur formel ; des centres internationaux de recherche, des organisations nationales de recherche et des sociétés semencières à vocation commerciale. Les institutions qui proposent des variétés expérimentales pour utilisation dans des régions agricoles spécifiques doivent soumettre une documentation décrivant de façon circonstanciée la performance des nouveaux matériaux pour les personnes/organismes qui envisagent de les distribuer (par exemple les ONG). Ces documents pourraient également être judicieusement examinés tant par des agents vulgarisateurs locaux avertis que par des agriculteurs clés (naturellement, selon la langue et le format).

L'adaptation de nouveau matériel à un milieu particulier et à un groupe bénéficiaire bien déterminé mérite d'être évaluée. La nouveauté n'est pas nécessairement un gage de qualité. Les variétés appropriées doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- être adaptables au système cultural et aux conditions agroécologiques locaux ;
- être acceptables selon les préférences et expériences des agriculteurs qui sont les plus affectés par la crise. Si la production des agriculteurs a, de tout temps, été destinée à la consommation directe, les variétés doivent être acceptables au regard de ces normes ;
- être adaptables aux modes de gestion classiques au niveau local, notamment ceux des agriculteurs vulnérables (c'est-à-dire ne pas dépendre fortement d'intrants tels que les engrais qui sont souvent inaccessibles aux agriculteurs les plus démunis).

Des paquets de taille expérimentale et beaucoup d'informations permettront aux agriculteurs de déterminer la nécessité et les voies et moyens d'introduire de nouvelles variétés de cultures dans leur système.

ENCADRÉ 2

Sensibilisation des agriculteurs au sujet des nouvelles variétés, de l'accès à ces dernières et de leur utilisation – Questions d'orientation

- Les agriculteurs ont-ils accès aux semences (de variétés améliorées) du secteur formel à l'heure actuelle? Si non, pourquoi pas?
 - Est-ce une question de pouvoir d'achat? Ce sont souvent les plus nantis qui recherchent de nouvelles variétés via les semences certifiées.
 - Des variétés adaptées aux milieux agroécologiques spécifiques des agriculteurs ne seraient-elles pas disponibles? Il convient de souligner que de nombreuses nouvelles variétés sont sélectionnées particulièrement pour les zones à potentiel plus élevé.
 - La contrainte est-elle liée à l'absence de distributeurs ou de points de distribution dans les environs? Les revendeurs de semences du secteur formel peuvent avoir tendance à se concentrer dans les centres urbains plus grands.
- Les agriculteurs ont-ils déjà expérimenté de nouvelles variétés?
 - Si oui, quels ont été les résultats de cette expérience?
 - Si non, pourquoi pas?
- Les agriculteurs sont-ils conscients de la disponibilité de nouvelles variétés susceptibles d'améliorer la productivité ou de créer de nouveaux débouchés?

Il convient de souligner que des variétés hybrides de maïs, en particulier, sont souvent promues en tant que nouveaux produits en situation de crise. Cependant, leur performance a été irrégulière lorsque peu d'intrants ont été utilisés et dans les conditions de culture en situation de crise aiguë – elle a même été, pour ainsi dire, complètement nulle parfois (voir cas de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi et du Zimbabwe dans la Fiche n° 2). Le fait est qu'en règle générale, les variétés hybrides exigent des intrants et de meilleurs sols. Par ailleurs, les provisions de semences doivent être « achetées » au cours de la saison suivante, car les hybrides ne peuvent être semés de nouveau et conserver leur vigueur productrice.

Il est important pour les personnes chargées de l'exécution d'être très précis au sujet de l'objectif de l'introduction des nouvelles variétés. Dans le cadre d'un projet de relance des activités agricoles, les introductions doivent permettre aux agriculteurs d'avoir accès à des semences de variétés nouvelles et recherchées, afin qu'ils puissent les expérimenter et les ajouter à leur système, au besoin. L'objectif ne doit pas être de satisfaire la totalité des besoins de semences d'un paysan à l'aide de semences commerciales (ni implicitement d'élargir la clientèle du secteur commercial). Il ne doit non plus consister à remplacer les variétés locales que les profanes pourraient considérer comme de qualité inférieure.

Concevoir les introductions de manière à réduire au minimum les risques et à optimiser les choix éclairés des agriculteurs

N'est pas sans risque même l'utilisation des « meilleures » variétés (c'est-à-dire, celles qui ont été présélectionnées pour leurs adaptabilité, acceptabilité et facilité d'utilisation potentielles). En situation de crise aiguë, les agriculteurs ont besoin d'avoir accès à des paquets de semences

expérimentaux, un panier de choix de variétés parmi lesquels seront sélectionnés les variétés à expérimenter et assez d'informations afin de permettre la prise de décisions éclairées concernant les variétés proposées.

Paquets

Des semences fournies en petites quantités permettront aux agriculteurs de se familiariser avec le nouveau matériel végétal sans compromettre leur stabilité de production. Les quantités doivent être suffisamment petites pour qu'aucune perte de production ne puisse avoir une incidence significative sur les récoltes. Les agriculteurs dans de nombreuses régions africaines ont l'habitude de tels « paquets à la taille de cacahouète » et ont accueilli favorablement les nouvelles variétés présentées de cette façon dans les régions orientale, centrale et australe du continent.

Panier de variétés – et choix

Les agriculteurs doivent toujours avoir le choix quant à l'acceptation ou non d'une nouvelle variété. En outre, il ressort des expériences tirées de la pratique réelle sur le terrain qu'un panier de variétés doit être proposé afin de favoriser la diversité des cultures et variétés, et éventuellement de renforcer leur résistance.

Une masse suffisante d'informations

Les agriculteurs ont besoin d'informations judicieuses d'accompagnement leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant les choix et la gestion. Des fiches de renseignements (de préférence dans les langues locales) se sont avérées utiles, à l'instar des images et diagrammes pour les agriculteurs moins instruits. Il convient d'utiliser des dépliants pour sensibiliser les agriculteurs sur l'existence de nouvelles variétés susceptibles de les intéresser, décrire les caractéristiques des nouveaux matériaux et donner des orientations sur leur gestion (tout en indiquant les pratiques de gestion qui s'écarteraient des normes des agriculteurs).

Mettre en place un mécanisme explicite de suivi et d'évaluation des nouvelles variétés

Trop souvent, l'aide semencière constitue le prolongement de l'aide alimentaire : le suivi et l'évaluation portant sur la logistique et les rapports qui s'ensuivent ont un caractère administratif et sommaire.

De plus en plus, cependant, une distinction est établie entre l'aide semencière et l'aide alimentaire. Mieux, les évaluations plus nuancées de systèmes semenciers et de la sécurité semencière débouchent sur des recommandations de réponses plus complexes et intégrées.

En particulier, lorsqu'il est prévu d'introduire de nouvelles variétés, il importe d'assurer le suivi et l'évaluation – avec la participation des agriculteurs – de la performance de ces nouvelles variétés, de rendre compte des résultats et de proposer des étapes futures et des changements pour améliorer le processus. Il convient, par ailleurs, de signaler si les variétés ont un rendement – mais pour qui, où et dans quelles conditions de gestion.

Une variété « améliorée » n'est pas le gage d'une meilleure performance. Les intervenants et les agriculteurs voudront s'assurer que la variété est adaptée aux conditions du milieu.

ENCADRÉ 3 Principales étapes de l'introduction de nouvelles variétés en période de crise aiguë

- Procéder à une analyse de la situation existante de la sécurité semencière avec les communautés cibles et envisager des solutions de rechange pour surmonter les contraintes liées à une sécurité semencière bien définie – et les opportunités.
- Faire découvrir aux agriculteurs une large gamme de variétés prometteuses des cultures cibles et procéder à l'essai dans les conditions de gestion qui leur sont propres.
- Aider les communautés cibles à choisir leurs variétés préférées et communiquer aux services de vulgarisation et aux chercheurs les raisons de leurs préférences et choix. (Cette rétrospective doit également aider à affiner le processus de sélection).
- Appuyer la multiplication des matériaux de démarrage. Au nombre de ceux-ci figurent les semences de base qui constituent le stock d'origine de variétés pures et propres.
- Encourager et appuyer la production et la distribution décentralisées des variétés préférées, par exemple par le truchement des négociants locaux et des multiplicateurs de semences basés au niveau communautaire. (Les producteurs locaux de semences pourraient procéder à des démonstrations et promouvoir leurs produits de manière à créer une demande constante pour les variétés prisées).
- Renforcer la capacité des agriculteurs à produire des semences pour leur utilisation personnelle et à pour la commercialisation. (De telles aptitudes d'entrepreneuriat agricoles sont de nature à favoriser effectivement la génération de revenus).
- Enfin, assurer la diffusion des semences en mettant à profit non seulement les filières existantes d'approvisionnement en semences, les initiatives d'entreprises agricoles, mais également les filières non semencières, notamment les centres de santé et de nutrition ou les kiosques de boissons gazeuses, etc.

Mettre en place un processus pluriannuel, même pour les interventions suscitées par une crise aiguë

De toute évidence, l'introduction de nouvelles variétés ne saurait être une activité ponctuelle réalisable en une seule année. Il est essentiel que la performance des nouvelles variétés dans les conditions de gestion propres aux agriculteurs soit prise en compte pour les étapes suivantes de la reprise et que la réponse aux catastrophes futures tienne compte également de cette information. À supposer que l'objectif consiste à renforcer et intégrer les systèmes semenciers propres aux agriculteurs, il y a lieu de consentir l'investissement nécessaire pour déterminer les voies et moyens pour maintenir la variété à moindre coût pour les agriculteurs et comment les semences elles-mêmes peuvent être rendues disponibles et accessibles sur une base continue.

Introduction de nouvelles variétés en situation de crise chronique ou prolongée

Une crise chronique ou prolongée affecte les agriculteurs qui sont exposés à des situations de « catastrophes » répétées telles que des sécheresses fréquentes, ou qui sont en proie à des crises à évolution lente, notamment la prolifération des nuisibles et la recrudescence des maladies au fil de temps. La majeure partie de ces populations est également victime de marginalisation économique, immobilisée sur place et souvent dans le dénuement. Bien que les introductions de variétés améliorées seules peuvent s'avérer insuffisantes pour résoudre les problèmes sous-jacents auxquels sont confrontées ces familles agricoles, elles peuvent être à la fois un complément efficace et un point d'entrée utile pour les interventions plus ambitieuses afin d'assurer un développement à plus long terme. L'accès de tous les agriculteurs à un matériel végétal adapté et approprié (notamment les introductions de nouvelles variétés) est essentiel dans ces situations. Cependant, compte tenu de la longueur des crises et de la probabilité de leur résurgence, le processus de sélection et d'introduction de variétés appelle un engagement durable et continu de la part tant des experts que des communautés agricoles.

Les agriculteurs en proie à une crise chronique ne sont pas des clients économiquement attractifs pour les sociétés

semencières (les agriculteurs ne disposent tout simplement pas des ressources financières nécessaires). Par conséquent, la responsabilité de la conservation des variétés incombe souvent aux communautés elles-mêmes.

Un certain nombre de mesures clés peuvent aider à faire de l'introduction de nouvelles variétés dans les situations de crise chronique un processus efficace et réduire les risques d'échec. Il convient de souligner que l'encadré 3 est résolument axé sur le développement.

Promouvoir l'innovation

Les agriculteurs marginalisés dans les zones confrontées à une crise chronique ne sont pas des clients attractifs sur le plan commercial. Par conséquent, il convient d'établir des liens entre les communautés elles-mêmes et les programmes de recherche et de veiller à ce qu'elles aient accès aux produits de la recherche. Ces liens pourraient être directs ou fonctionner par le biais d'organisations intermédiaires telles que les ONG et les organisations de développement. Dans tous les cas, ces liens doivent être rendus explicites – et institutionnalisés. L'exposition à l'innovation doit être continue et non ponctuelle.

- Tenir les agriculteurs, les producteurs locaux de semences et les promoteurs d'entreprises agricoles informés des progrès accomplis en matière de sélection et assurer leur accès pour l'approvisionnement régulier en nouvelles variétés prometteuses.
- Dans les zones en situation particulièrement difficile, où la priorité est accordée à l'adaptation (notamment les régions où les terres sont rares ou très pauvres) associer les agriculteurs aux programmes participatifs et durables d'amélioration et de sélection des plantes afin de veiller à ce que le matériel soit adapté au milieu et instituer une tradition d'expérimentation et d'évaluation directe par le client.

L'appui à la sélection décentralisée des variétés prisées par les agriculteurs (ainsi que leurs production et commercialisation) doit être considérée comme partie intégrante d'une gamme plus large d'interventions visant à décentraliser la fourniture de services aux agriculteurs. Le but ultime va au-delà des variétés et des semences. L'objectif consiste à renforcer la capacité des communautés à prendre en main leurs propres reprise et développement, de manière à atténuer les effets des périodes de crise cycliques et prolongées.